

**Rappel des Orientations stratégiques du Contrat Quinquennal 2016-2020** (+ le cas échéant, préconisations évaluation AERES 2015 et / ou rapport Cour des Comptes ...)

L'ambition du Bureau Valorisation et Relations avec les Entreprises est de permettre les échanges et la mutualisation entre les membres de l'UFT, dans l'objectif d'apporter de la cohérence dans les relations avec les entreprises et de coordonner les actions engagées pour la valorisation de la recherche. Les missions sont:

- de porter des projets inter-établissements visant à la valorisation des compétences et des résultats des recherches académiques du site
- d'analyser et de partager les pratiques, de recenser les activités menées dans le domaine par les membres et développer des outils pour le suivi de leur évolution,
- d'assurer l'interface avec la SATT Toulouse Tech Transfer (TTT), et en complément des activités de TTT, de contribuer à la valorisation non commerciale d'activités de recherche (en lien avec le service Diffusion de la Culture Scientifique et Technique, notamment),
- de représenter l'UFT dans des manifestations ou des réunions au sein d'instances du secteur socio-économique consacrées à l'innovation, et plus largement faciliter les relations entre les établissements et le monde socio-économique.

**Bilan d'activités** (actions menées, moyens mobilisés, modalités de pilotage, résultats...)

Depuis le début du contrat quinquennal, un service a été mis en place pour renforcer les activités relatives à la valorisation et aux relations avec les entreprises. Ce service est constitué aujourd'hui de 6 ingénieurs (2 ingénieurs permanents, arrivés respectivement en mars 2016 et en juillet 2017, et 4 en CDD arrivés en 2018 dans le cadre des projets UT Prime et Access).

**Porter des projets inter-établissements visant à la valorisation des compétences et des résultats des recherches académiques du site**

Le **projet UT PRIME**, démarré début 2018, est porté par l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées pour 8 de ses établissements membres et associés (Université Toulouse Jean Jaurès, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, INP Toulouse, INSA Toulouse, CNRS, Inserm, INRA et ISAE-SUPAERO). La région Occitanie apporte ici son soutien à la mise en place d'actions qui permettent de renforcer la compétitivité des PME régionales en développant les collaborations de recherches avec les laboratoires. Trois ingénieures d'affaires ont été recrutées dans le cadre de ce projet. De même, la définition d'un site internet à destination du monde socio-économique a été finalisée, pour faciliter l'accès aux compétences des laboratoires, aux équipements et aux technologies qu'ils développent. La mise en ligne, en 2019, de ce nouvel outil contribuera à favoriser le transfert de technologies, les collaborations et l'insertion professionnelle des jeunes docteurs, vecteurs d'innovation et de développement économique. Le portage de ce projet est structurant pour l'activité du service dont la majorité des actions se retrouve dans les objectifs du projet.

Le **projet Access** (FEDER et Interreg POCTEFA), que l'UFTMP coordonne, rassemble six universités et deux communautés d'universités et d'établissements du territoire transfrontalier et vise à dynamiser l'innovation et la compétitivité des entreprises, grâce à la mise en réseau des acteurs pouvant contribuer au développement des liens entre entreprises et laboratoires académiques de recherche. Il a été lancé officiellement à Toulouse en avril 2018.

Des **temps de rencontre et d'échange** sont également organisés à l'échelle du site :

- Journées de rencontres entre les Laboratoires et le monde de l'entreprise : l'objectif est de favoriser l'établissement de nouveaux contacts en vue d'initier de nouveaux projets ; à la suite de réflexions menées en 2016 par un groupe de travail, une journée d'échanges entre chercheurs et acteurs du monde de l'entreprise (entreprises et structures d'accompagnement des entreprises) a été organisée en octobre 2017, sur la transition énergétique, et en novembre 2018 sur les transports et les nouvelles mobilités. Chacune de ces deux journées a bénéficié du soutien de la Région Occitanie et a réuni plus de 140 participants.

- Cafés au Quai des Savoirs : un cycle « du laboratoire à l'entreprise », dédié à l'innovation, a été conçu en collaboration avec le Cercle d'Oc (club d'entrepreneurs de la région toulousaine) autour de 3 soirées par an depuis 2017. L'objectif est de sensibiliser des publics variés à la valorisation de la recherche et aux partenariats laboratoires/entreprises.

### **Analyser et partager les pratiques, recenser les activités menées dans le domaine par les membres et développer des outils pour le suivi de leur évolution - animation du Bureau « Valorisation et Relations avec les Entreprises »**

Depuis 2016, ce bureau se réunit une fois par mois sur un ordre du jour établi à partir des remontées des membres. C'est un lieu qui permet d'échange sur les pratiques qui permet de consolider une position commune (convention de site avec le CNRS, partenariat IRT, modèle de contrat...). Des groupes de travail peuvent être organisés en parallèle sur des sujets précis nécessitant des compétences et expertises particulières.

**Assurer l'interface avec la SATT Toulouse Tech Transfer (TTT)**, et en complément des activités de TTT, de contribuer à la valorisation non commerciale d'activités de recherche (en lien avec le service Diffusion de la Culture Scientifique et Technique, notamment)

Jusqu'à la fin de l'année 2016, les relations et les actions confiées à Toulouse Tech Transfer (TTT) étaient réalisées dans le cadre du Fond National de Valorisation (FNV). Le Bureau définissait et validait alors, en collaboration avec TTT, un plan d'actions dont il assurait le suivi de sa mise en œuvre tout au long de l'année. Après 2016, dernière année couverte par le FNV, une priorisation des prestations menées dans ce cadre par TTT a été réalisée, accompagnée d'une réflexion pour trouver de nouvelles sources de soutien. Le Bureau a ainsi accompagné TTT dans la construction du projet SPRINT (Stimuler les Pratiques Régionales d'Innovation Technologique) qui bénéficie depuis 2018 d'un soutien de la Région Occitanie et dont l'objectif est d'inciter à valoriser la recherche et à promouvoir les compétences régionales.

### **Représenter l'UFT dans des manifestations ou des réunions au sein d'instances du secteur socio-économique consacrées à l'innovation**

Un travail important a été réalisé pour simplifier les relations des équipes de recherche des membres de l'UFT avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) Saint-Exupéry. Les conditions de financements des projets et de l'encadrement de thèses, ainsi que de partage de la Propriété Intellectuelle, ont été redéfinies en se basant sur l'expérience acquise. La nouvelle convention avec l'IRT a ainsi été signée à l'été 2018. De même, un rapprochement coordonné avec la société AIRBUS Group a permis de faciliter la mise en place d'un cadre contractuel pour l'encadrement de thèses en contrat CIFRE.

La représentation de l'UFT s'est également traduite par la participation à des salons dédiés à l'innovation tel que, notamment, le salon MidInnov en 2016 à 2018 devenu Occitanie Innov depuis 2019, pour lequel nous sommes en charge avec TTT de l'organisation de l'espace UFT (une centaine de m<sup>2</sup> pour réaliser une vitrine des activités de recherches et des plateformes académiques). De même, cette représentation est menée au sein des instances de nubbo (incubateur régional), des pôles de compétitivité (Aérospace Valley, Cancer Bio Santé, DERBI), et de l'IRT Saint Exupéry.

## **Évaluation :**

***Forces et faiblesses des actions menées depuis 2016, atteinte des objectifs ... (adéquation moyens / résultats ? qualité du suivi et modalités d'ajustement et d'amélioration continue ? ... )***

Les échanges en bureau sont maintenant bien développés : tous les sujets peuvent être discutés avec une réelle volonté d'homogénéiser les pratiques et avec conscience qu'une coordination des actions des membres permet le plus souvent à chacun de gagner en efficacité et d'améliorer les résultats. Le bilan des activités est globalement conforme à ce qui avait été planifié, et va même plus loin avec le portage par l'UFT du projet commun UT-PRIME. La construction de mise en œuvre d'une politique de valorisation et relations avec les entreprises concertée, adossée à la politique scientifique du site, permettrait de nouveaux développements.

***Forces et faiblesses de la gouvernance (Bureau, copil...) et des processus de décision, pistes d'amélioration***

Pour le pilotage politique des activités, le chargé de mission « valorisation - relations entreprises » anime un Bureau sur les réflexions duquel il s'appuie. Ce Bureau est constitué des vice-présidents ou chargés de mission "valorisation" des établissements et organismes membres de l'UFT, ainsi que des établissements délivrant le Doctorat de l'Université de Toulouse. Les représentants des établissements associés renforcés et les personnels opérationnels en charge du sujet sont invités et participent également aux travaux. Le chargé de mission est aussi conduit à être membre du Bureau du DRDV pour la bonne articulation entre recherche et valorisation, administrateur de la SATT-TTT, et administrateur de nubbo, l'incubateur régional.

Le Bureau « Valorisation et relations avec les entreprises » est un lieu essentiel pour les échanges, la mise en commun et la coordination des actions. Que le directeur de ce bureau soit invité permanent au sein du bureau du DRDV apparaît un point important pour le lien entre la valorisation, la recherche, et la diffusion de la culture scientifique. Pour certains projets, la mise en place de comités de pilotage, incluant des membres du Bureau, permet un meilleur contrôle des actions engagées et de leurs résultats.

***Valeur ajoutée des approches collectives, complémentarité / établissements***

Quand une approche collective est adoptée, comme lors du montage commun du projet UT-Prime, la démarche réussit. Il faut capitaliser sur ce succès et sur le processus qui a permis d'y arriver.

Le travail en Bureau permet également d'adopter une position commune des établissements lors des négociations avec certains partenaires (IRT, Airbus).

***Enjeux à adresser collectivement***

Il semblerait utile de s'appuyer sur l'expérience de l'accord avec Airbus Group pour envisager d'autres partenariats renforcés avec des entreprises qui ont des relations avec plusieurs membres.

Pour conforter la relation de confiance entre les acteurs académiques et le monde socio-économique, il peut être proposé de doubler le Bureau d'un COS à parité « académiques / industriels » dont la vocation serait de définir les orientations stratégiques de collaboration science/industrie renforçant l'écosystème local d'innovation. Ce comité serait en charge :

- (i) de dresser les priorités d'actions à mener dans le cadre d'une politique de renforcement de l'identité scientifique du site et de la spécialisation économique et technologique locale;
- (ii) d'identifier les verrous scientifiques et technologiques sur lesquels les collaborations devront porter;
- (iii) de proposer les dispositifs de collaboration et/ou de transfert à mettre en œuvre pour les lever;
- (iv) de prospecter les sources de financement des actions à mener, d'identifier de nouveaux partenaires...